

PARTIE II
RESULTATS DE LA PARTICIPATION
DE LA POPULATION



Commune d'Etalle

Programme Communal de Développement Rural

Partie 2 – Résultats de la participation de la population
Novembre 2021



Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
1. PRÉALABLES	4
1.1. La participation en bref	4
1.2. Les acteurs de l'Opération de Développement Rural	4
A. Les élus et le personnel communal	4
B. Les citoyens et la commission locale de développement rural.....	4
C. Les structures extérieures	4
2. LE DÉROULEMENT GLOBAL DE L'ODR	6
2.1. Déroulement administratif.....	6
A. Décisions officielles	6
B. Coordination.....	6
2.2. Synthèse du processus	7
3. LA CONSULTATION DE LA POPULATION	8
3.1. Préalable.....	8
A. Travail préparatoire avec le collège communal	8
B. Personnes ressources.....	9
C. Personnel communal.....	10
3.2. Consultations thématiques	11
A. Consultation des enfants.....	11
B. Consultation des jeunes	12
3.3. Réunions d'information-consultation	14
4. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)	19
4.1. Composition de la CLDR	19
A. Mise en place de la CLDR.....	19
B. Analyse (hors Conseil communal)	21
4.2. Mise en place de la CLDR.....	21
4.3. Etape 1 : définition d'un diagnostic partagé et identification de défis.....	22
A. Trois réunions de CLDR pour valider le diagnostic partagé	22
B. CLDR du 3 juin 2019 – esquisse de stratégie.....	24
C. Visites des villages durant l'été 2019	25
4.4. Etape 2 : approfondissement en groupes de travail thématiques.....	27
4.5. Etape 3 : vers la stratégie et la priorisation des projets.....	28
A. CLDR du 22 juin 2020 – stratégie et projets	28
B. CLDR du 22 juillet 2020 – priorisation partie 1	29
C. CLDR du 23 novembre 2020 – priorisation partie 2	31
4.6. Etape 4 : développement des projets en lot 1	33
A. Visite de terrain du 16 janvier 2021	33

B. CLDR du 19 avril 2021.....	33
4.7. Etape 5 : finalisation	35
A. Modalités de relecture	35
B. CLDR du 17 novembre 2021 : approbation du projet de PCDR et de la 1 ^{ère} convention DR.....	35
5. FRÉQUENTATION DES RÉUNIONS DE CLDR.....	36
6. IMPACT DU CORONAVIRUS SUR LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION	36
7. UNE COMMUNICATION RÉGULIÈRE	37
8. EN SYNTHÈSE	38
9. ANNEXE.....	39
1. Les participants à l'ODR.....	39

1. Préalables

1.1. La participation en bref

Ce que nous pouvons retenir de la participation sur l'Opération de Développement Rural (ODR) d'Etalle, c'est **une volonté de travailler sur base de consultation de terrain** : plusieurs moments de rencontre ont donné la possibilité aux habitants et aux personnes actives dans la commune de participer à l'ODR (réunions dans les villages, visites de terrain avec la CLDR, rencontres et réunions avec les personnes ressources, ...).

1.2. Les acteurs de l'Opération de Développement Rural

La réussite du travail d'élaboration du PCDR d'Etalle est due à l'implication active et constructive de différents acteurs associés à cette démarche :

A. Les élus et le personnel communal

- **Les mandataires communaux** sont les capitaines de cette opération communale. L'implication des membres du **Collège communal** dans ce cadre est à souligner, notamment par leur participation active aux réunions publiques et aux séances de CLDR, mais également dans le cadre de nombreuses réunions de coordination.
- **Les employés de l'administration** sont également des acteurs de première ligne qui, dans le cadre de cette opération, sont amenés à informer les habitants, à écouter et à relayer des avis ou à signaler des éléments importants à prendre en compte. Pour certains, il s'agit également de répondre à diverses demandes ponctuelles (fournir des documents, publications dans le bulletin ...) ou de poser des actes concrets (aider à la mise en œuvre ou au suivi administratif d'un projet ...).

B. Les citoyens et la commission locale de développement rural

- **Les habitants des villages de la commune d'Etalle** : sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solutions.
- **La commission consultative (la CLDR)** est mise en place pour définir la stratégie et les projets concrets à mettre en œuvre et pour agir en tant que relais auprès de la population. Un retour d'information régulier est assuré vers les habitants par le biais du bulletin communal.
- Les **associations locales** et des forces vives sont impliquées à différents moments afin d'agir sur base des leviers existants.

C. Les structures extérieures

- **L'association « Territoires », auteur de programme** : réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'études est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- **La FRW – Fondation Rurale de Wallonie, organisme accompagnateur** : en tant qu'organisme d'accompagnement, la FRW apporte une assistance au déroulement de l'opération (animation des réunions, secrétariat, conseils). Les agents de développement mettent en place les conditions pour organiser la participation citoyenne.
- **La Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGO3)**.

Zoom sur l'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie



La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979.

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des Communes sollicitant la subvention BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

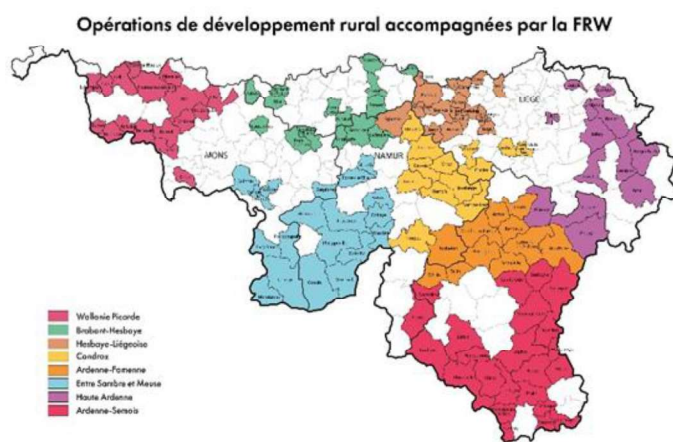
L'équipe Semois-Ardenne accompagne la commune d'Etalle.

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 127 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les huit équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune d'Etalle est assuré par l'équipe Semois-Ardenne située à Tintigny (en rouge sur cette carte), et plus particulièrement par Alisée Lequeux et Bruno Echterbille.



janv/av 2021



FRW Pour en savoir plus :

 www.frw.be

 FondationRuraleWallonie

Pour en savoir plus : <https://www.frw.be/>

2. Le déroulement global de l'ODR

2.1. Déroulement administratif

A. Décisions officielles

Le 4 novembre 2014, le Conseil communal a pris la décision officielle de mener une ODR et de solliciter l'aide de la FRW.

Le 12 juin 2017, une rencontre entre le Collège échevinal d'Etalle et la Fondation rurale de Wallonie a été organisée, avec à l'ordre du jour la présentation d'une ODR (rôles et missions des différentes parties prenantes).

Le 29 juin 2017, le Conseil communal a approuvé la convention d'accompagnement de la FRW, considérant que cette dernière prendrait cours à partir du 1^{er} octobre 2017.

Le 28 décembre 2017, suite à la procédure de marché public, le Collège communal a désigné TERRitoires en tant qu'auteur de PCDR.

Le 19 mars 2019, le Conseil communal d'Etalle a approuvé la composition de la CLDR.

Le 6 octobre 2021, le Conseil communal a réapprouvé la composition de la CLDR avec l'ajout de la répartition des membres en effectifs et suppléants.

Le 17 novembre 2021, la CLDR d'Etalle a approuvé l'avant-projet de PCDR et le projet de première convention DR.

Le 22 novembre 2021, le Collège d'Etalle a approuvé l'avant-projet de PCDR et le projet de première convention DR.

Le 13 décembre 2021, le Conseil communal d'Etalle a approuvé l'avant-projet de PCDR et le projet de première convention DR.

B. Coordination

Plusieurs réunions d'information et de coordination, rassemblant la Commune, l'auteur de programme et la FRW, se sont déroulées tout au long de l'élaboration du PCDR.

2.2. Synthèse du processus

L'Opération de Développement Rural d'Etalle s'est organisée autour de plusieurs « allers-retours » entre l'auteur de programme et les acteurs de la participation que sont les habitants et les membres de la CLDR.

Rencontre des personnes ressources

à partir de juin 2017 et janvier 2018

Consultations villageoises et spécifiques (enfants et jeunes)

1er semestre 2018

Mise en place de la CLDR & élaboration du diagnostic partagé

1er semestre 2019

Groupes de travail thématiques

à partir d'octobre 2019 jusque février 2020

Validation de la stratégie du PCDR

juin 2020

Elaboration des projets

à partir de juin 2020 jusqu'à l'approbation du PCDR en 2021

Approbation du PCDR par la CLDR

17 novembre 2021

3. La consultation de la population

3.1. Préalable

Afin de se familiariser avec le territoire communal, les agents de développement et l'auteur de programme ont effectué des visites de terrain, et notamment une en présence du Collège, le 28 mars 2018.

Parallèlement aux rencontres avec les membres du Collège, ils ont interrogé un certain nombre de personnes ressources pour faire le point sur les atouts et faiblesses de la commune, des villages et ce dans des thématiques spécifiques. Une série de besoins et de débuts de pistes ont également été collectés pour être intégrés dans les étapes suivantes du processus. L'intérêt était également de s'assurer un relais vers la population – le meilleur média de communication restant le bouche-à-oreille.

A. Travail préparatoire avec le collège communal

Il s'est déroulé principalement en deux temps : des rencontres individuelles et une visite de terrain.

Rencontres individuelles

Les membres du Collège ont été rencontrés en été 2017. Ils ont pu développer leur vision personnelle du territoire et les sujets liés à leurs compétences.

1. Henri Thiry (bourgmestre) : 23 juin 2017
2. Laurent Maillen (échevin) : 18 juillet 2017
3. Virginie Roelens (échevine) : 24 juillet 2017
4. Georges Gondon (échevin) : 7 août 2017
5. Anne Abrassart (échevine) : 30 août 2017

Visite de terrain

Le 28 mars 2018, la Fondation rurale de Wallonie a organisé une visite de terrain à laquelle le Collège, la directrice générale et les auteurs de programme ont participé.

Le principe était de parcourir l'ensemble du territoire à bord d'un minibus, village par village. Cela a permis au Collège d'apporter un éclairage sur différents éléments permettant une meilleure compréhension des villages (patrimoine communal, sites d'intérêt, initiatives particulières, ...)



Site de Montauban

B. Personnes ressources

Plus de dix personnes ont été rencontrées durant la phase préparatoire de l'ODR. Ces rencontres ont facilité le traitement des données recueillies en partie 1 du PCDR. Elles ont également permis de se rendre compte des points d'attention à prendre en considération pour la suite de l'opération et de dégager plusieurs axes de développement pour la commune. Grâce à ces rendez-vous, les agents de développement ont également pu prendre connaissance des projets en cours et évoquer des pistes de projets qui pourraient contribuer à répondre aux besoins des habitants des villages de la commune d'Etalle.

Voici le calendrier des personnes rencontrées :

1. Carine Tholl & Fannette (employées au Syndicat d'initiatives d'Etalle) : 15 septembre 2017
2. Thomas Claessens (ancien habitant de la commune) : 25 septembre 2017
3. Bernard Dellacherie & Claudia Daudion : 4 octobre 2017
(Président et vice-présidente de la CCATM)
4. Nicolas Ancion (directeur du Parc naturel de Gaume) : 11 octobre 2017
5. Bernard Mottet (directeur du Centre Culturel Rossignol-Tintigny) : 27 octobre 2017
6. Mélissa & Noéline Hanus (membres du Club des jeunes d'Etalle) : 10 janvier 2018
7. Guy Charlier (ancien bourgmestre) : 11 janvier 2018
8. Isabelle Mauny (membre de la CCATM et du groupe mobilité douce ADEO) : 25 janvier 2018

Méthode de rencontre du Collège et des personnes ressources

Le choix des personnes ressources à interviewer s'est fait de manière à obtenir un panel diversifié des forces vives locales. Ces personnes ont été interviewées en suivant la technique de l'entretien semi-directif (discours centré autour de différents thèmes définis au préalable, l'interrogé approfondissant à sa guise les thématiques qu'il privilégie).

Voici le canevas d'entretien suivi par les agents de développement lors de l'entretien des personnes ressources :

- Introduction : présentation des AD, de l'ODR ;
- Aspects généraux : compétences et formation de la personne ressource, liens avec le territoire ;
- Vision de la commune : évolution de la commune ces dernières années, vision future du territoire ;
- Le territoire sous différentes thématiques (cf. thématiques ci-dessous) : caractéristiques des différents thèmes (atouts/faiblesses, projets autour) ;
- Organisation ODR : enjeux prioritaires pour le développement de la commune dans les prochaines années, attentes par rapport à l'ODR, freins/opportunités pour l'ODR ;
- Conclusion : trois mots-clefs pour illustrer les atouts et les faiblesses de la commune d'Etalle.

Les thématiques abordées : agriculture, aménagement du territoire, monde associatif, cadre de vie, culture, économie, enseignement, environnement, logement, mobilité, patrimoine, population, services, tourisme, aspects transcommunaux et transfrontaliers, ...

Grâce à ces entretiens, quelques **premières tendances** sont ressorties, notamment : le développement des circuits-courts, la mise en valeur des ressources de la commune (bâtiment de la Poste, abords de la Semois, ...), le développement de l'habitat (cf. Fergenwez), le maintien des écoles dans les villages, l'amélioration de la coordination du milieu associatif, la mise en œuvre des chemins de mobilité douce, l'adaptation de l'augmentation de la population au niveau des services, du logement, etc.

C. Personnel communal

Une rencontre avec le personnel communal a été organisée le 23 janvier 2018 afin de présenter les grandes lignes d'une ODR. La réunion avait un caractère informatif mais a permis également de dégager certains grands enjeux du territoire. Il est important que l'ODR soit connue du personnel communal, notamment lorsque les membres de la CLDR ont des demandes particulières au sujet de petits travaux ou des demandes spécifiques concernant l'administration communale. C'est une étape cruciale pour créer des liens surtout si, comme c'est le cas pour la commune d'Etalle, c'est une première Opération de Développement Rural.

3.2. Consultations thématiques

A. Consultation des enfants

En février et mars 2018, une consultation des enfants a été mise en place. L'objectif était de pouvoir consulter toutes les strates de la population, notamment les enfants qui peuvent apporter un éclairage différent et rafraichissant des enjeux de leur territoire.

Les questions relatives à la consultation des enfants portaient beaucoup sur la **mobilité** et les **possibilités d'autonomie**. Que cela soit la mobilité scolaire ou pour les loisirs.

Au total, huit séances ont été organisées dans les écoles entre le 20 février et le 13 mars 2018.

Ecole	Date de la consultation	Nombre d'élèves participants
Vance	20 février à 10h30	16
Sainte-Marie	20 février à 13h30	14
Etalle (communale)	21 février à 8h30	17
Etalle (communale)	21 février à 10h30	16
Etalle (Communauté française)	22 février à 8h30	15
Buzenol	23 février à 13h30	13
Chantemelle	26 février à 10h30	11
Villers-sur-Semois	13 mars à 10h30	12
Total		114

La méthode a permis aux enfants de parler de leur réalité en classant les aspects positifs et négatifs de celle-ci. Cette démarche répondait aux enjeux de promouvoir la citoyenneté et la participation dès le plus jeune âge dans les communes. Interroger les enfants sur leur vision d'avenir de leur commune, de leur village a permis de développer un lien, un attachement plus fort à leur territoire et de leur faire sentir qu'ils font partie à part entière de la population.

Au total **114 enfants** ont participé à cette consultation permettant d'élargir la concertation et de prendre en compte les avis et les points de vue des enfants scolarisés dans la commune.



B. Consultation des jeunes

Les jeunes ont été consultés une première fois le **27 janvier 2018**. A l'instar de la consultation des enfants dans les écoles, cette rencontre avait pour objectif de toucher une tranche de la population, âgée de 15 à 28 ans, qui est moins sensible aux formes classiques de consultation d'une ODR.

L'objectif cette rencontre était de faire réagir sur différentes thématiques et de se projeter en 2030 pour définir ce qu'il faut conserver, améliorer et développer.

Les jeunes ont été invités à se questionner individuellement dans un premier temps, puis en sous-groupes dans un second temps, sur huit thématiques du quotidien dans leur commune : cadre de vie, environnement, vie associative, économie, transcommunalité, mobilité, logement et population. Ils ont structuré leur réflexion autour de leur avis sur la thématique en question en 2018, et sur ce qu'ils souhaiteraient améliorer pour l'horizon 2030. Ils ont ensuite priorisé les huit thématiques à l'aide de gommettes (quatre gommettes par participant).

Les résultats de cette consultation ont été compilés avec ceux des consultations villageoises.

Au total, **41 jeunes** provenant des villages d'Etalle, Fratin, Vance et Villers-sur-Semois ont participé à cette consultation.

Thématiques	Mon avis en 2018 !	Mes souhaits pour l'horizon 2030 ! Ce qu'il faudrait faire, ce qu'il faut améliorer
1. Cadre de vie Que penses-tu des aménagements et espaces publics (places et placettes, zones de jeux, espaces-rues, ...)? Où rencontres-tu les autres habitants, tes amis? Ces espaces sont-ils de qualité, bien adaptés?		
2. Environnement Quelles sont tes impressions sur l'environnement et la nature <u>stabiloise</u> ? L'eau, la forêt, la biodiversité, ... Vas-tu régulièrement en forêt? A quoi sert la nature pour toi? Comment la protéger?		
3. Vie associative, sportive et culturelle Es-tu satisfait des possibilités d'activités dans la commune? Et des infrastructures? De quoi as-tu besoin pour t'épanouir? Est-il facile s'intégrer dans la vie locale?		
4. Economie Comment t'imagines-tu dans la vie active? A Etalle? Ailleurs? Indépendant? Salarié? Dans quel secteur d'activités? Que faudrait-il pour t'aider à réaliser ton rêve? Quel est ton avis sur l'enjeu numérique? Et le travail à distance?		

Thématiques	Mon avis en 2018 !	Mes souhaits pour l'horizon 2030 ! Ce qu'il faudrait faire, ce qu'il faut améliorer
5. Transcommunal Pour quelle(s) raison(s) te rends-tu dans les communes voisines? Pour quel(s) service(s)? Faut-il développer ou limiter les projets/services avec les communes voisines? Si oui, lesquels?		
6. Mobilité Tes déplacements sont-ils satisfaisants, sécurisants? Comment te déplaces-tu sur le territoire? Utilises-tu des moyens de transport différents en fonction de tes activités (école, travail, sport, loisirs, ...)? Comment imagines-tu tes déplacements dans le futur: voiture, bus, vélo, <u>carvoiturage</u> , ...? Ou au contraire limiter tes déplacements: télétravail, ...?		
7. Logement Que penses-tu des logements à Etalle? Y en a-t-il assez? Sont-ils adaptés aux besoins des jeunes, des aînés, des familles nombreuses, des isolés, ...? Quelle forme de logement voudrais-tu plus tard? Au centre d'Etalle, dans un village, à l'écart? Penses-tu trouver le logement qui t'inspire à Etalle?		
8. Population Toutes les générations trouvent-elles leur compte à Etalle? Quels changements attendre si cette évolution s'accélère? Plus de population, plus de jeunes, plus d'aînés, plus de nouveaux habitants, qu'est-ce que cela implique? À partir de quand un village devient-il un village <u>dortoir</u> ? Que faire pour l'éviter?		

Illustrations du questionnaire individuel



Une deuxième consultation des jeunes a eu lieu **le 26 janvier 2019**. L'objectif de cette rencontre était double :

1. Dans le cadre du futur recrutement d'un agent communal chargé de la jeunesse, la Commune souhaitait sonder les jeunes afin de définir ensemble les grandes lignes des missions et du profil de ce nouvel acteur.
2. Les attentes exprimées par les jeunes ont été ajoutées aux résultats des consultations villageoises et ainsi exploitées pour préparer le futur PCDR communal.

Pour aider les jeunes à définir quelles seraient leurs attentes d'un nouvel agent communal « jeunesse », les agents de la FRW ont préparé une méthode basée sur 3 différents stéréotypes de métiers fréquents avec la jeunesse : animateur, éducateur et coach.



Il a été demandé aux jeunes, répartis en sous-groupes de répondre aux 3 questions suivantes :

1. Quels projets, actions ou services je voudrais voir se mettre en place s'il y avait à Etalle : un **animateur** ?
2. Quels projets, actions ou services je voudrais voir se mettre en place s'il y avait à Etalle : un **éducateur** ?
3. Quels projets, actions ou services je voudrais voir se mettre en place s'il y avait à Etalle : un **coach** ?

Au total, **22 jeunes** de la commune d'Etalle ont participé à cette deuxième consultation.

3.3. Réunions d'information-consultation

Sur base d'une première analyse de l'auteur de projet Territoires (recueil d'éléments objectifs et quantifiés), les agents de développement de la FRW ont rencontré les citoyens lors de réunions villageoises. Etant donné qu'il s'agit de la première ODR à Etalle, il fallait être particulièrement attentif à donner toutes les informations nécessaires sur les enjeux de la démarche ODR, l'organisation ultérieure des groupes de travail et la création d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Sept réunions ont été organisées entre le 16 avril et le 17 mai 2018 pour accueillir les habitants des treize villages et hameaux. En effet, pour des raisons pratiques et de proximité, certaines entités ont été regroupées : Villers-sur-Semois avec Mortinsart, Vance avec Villers-Tortru, Fratin avec Huombois et Croix-Rouge, Etalle avec Lenclos et Sivry.

L'objectif de ces séances était de collecter les avis d'un maximum d'habitants, en venant les rencontrer dans leur village. Une réunion de synthèse, le 31 janvier 2019, présentait les résultats des réflexions du printemps.

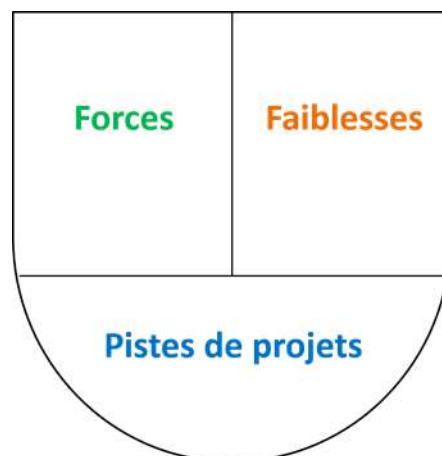
Méthode

La consultation villageoise s'est déroulée en trois temps :

1. Une partie d'information sur la démarche de développement rural et de l'accompagnement par la FRW ;
2. Une seconde partie de réflexion des participants, en sous-groupes, sur l'avenir de leur commune et de ses villages. Un retour de chaque groupe s'est fait en plénière pour clôturer la rencontre.
3. La dernière partie concernait les doléances et petits travaux : les participants ont été invités à inscrire sur une feuille les petits travaux, les petits soucis auxquels les services communaux peuvent apporter une réponse et y remédier le mieux possible.

La méthode de réflexion proposée pour les sous-groupes est **celle du blason** : les citoyens sont invités à réfléchir aux différentes thématiques du quotidien (cadre de vie, environnement, vie associative/sportive/culturelle, économie, mobilité, logement et population) pour l'ensemble de la commune et pour leur village, en notant :

- les aspects positifs et les forces : ce qu'il faut garder ;
- les aspects négatifs, les manques et les faiblesses : ce qu'il faut améliorer/créer ;
- les pistes de projets pour répondre aux forces et faiblesses mentionnées.



Fréquentation des séances d'information-consultation dans les villages :

Date et heure	Village	Participants (hors Collège communal)	Participants (Collège communal)
16 avril 2018 à 20h	Chantemelle	11	5
19 avril 2018 à 20h	Buzenol	16	5
23 avril 2018 à 20h	Villers-sur-Semois/Mortinsart	24	4
30 avril 2018 à 20h	Vance/Villers-Tortru	21	4
7 mai 2018 à 20h	Sainte-Marie-sur-Semois	31	3
14 mai 2018 à 20h	Fratin/Huombois/Croix-Rouge	14	4
17 mai 2018 à 20h	Etalle/Lenclos/Sivry	32	4
Total (hors Collège communal)		149	



Consultation à Chantemelle



Consultation à Villers-Mortinsart



Consultation à Sainte-Marie-sur-Semois



Consultation à Fratin/Huombois/Croix-Rouge

Résultats

Sont repris dans ces résultats les propos synthétisés des habitants ayant participé aux consultations villageoises et aux consultations des jeunes, par thématique de réflexion.

Le territoire ...

L'aménagement du territoire et l'urbanisme

- Un sentiment d'inquiétude s'exprime en ce qui concerne la préservation de **l'authenticité des villages** et de la qualité du bâti traditionnel gaumais. La construction croissante des immeubles à appartements inquiète. Des règles urbanistiques mieux adaptées pour les nouvelles constructions pourraient s'avérer fort utiles.

- À Étalle, le **site entre la Poste et le complexe sportif** est pointé comme une zone à aménager : espace de rassemblement, place publique, parc, lien avec le centre, mise en évidence de la Semois.
- Un manque de **planification** est soulevé. La population est en demande d'outils permettant un meilleur développement du territoire communal, afin notamment d'optimiser et d'anticiper les besoins en matière de logement, de parking, d'extension des bâtiments publics.
- La **gestion des usoirs** fait réagir les habitants notamment sur les responsabilités réciproques (Commune, propriétaires). Un règlement ou une charte seraient bienvenus.

Le patrimoine

- Les habitants se sont peu exprimés sur le patrimoine, qui est globalement bien entretenu. Une mise en valeur des monuments abandonnés dans les cimetières est évoquée, ainsi qu'un réaménagement de certains lavoirs.

L'environnement

- De manière générale, **les citoyens sont satisfaits** de l'environnement dans la commune, ils apprécient la proximité de la nature et la qualité de celle-ci en termes de richesse et de diversité. Néanmoins, il y a une demande de protection et de préservation de la nature (créer des zones d'exception, sensibiliser et distribuer des poubelles de voiture, ...)
- La plus grande inquiétude concerne le danger lié aux menaces de **l'extension de l'urbanisation**.
- De trop nombreux **déchets le long des routes** fâchent les habitants.
- Les habitants sont en demande de plus d'informations sur la qualité de l'eau de distribution (composition, utilisation, ...). Retrouver une distribution d'eau optimale est souhaité dans plusieurs villages (pression et qualité de l'eau).

La gestion des ressources

- Les ressources en eau et les **ressources forestières** de la commune suscitent une inquiétude quant au caractère limité de ces exploitations. Que fait-on après ?
- Les habitants demandent une plus grande promotion des **énergies durables** : communication et sensibilisation, mise en place d'achats groupés, réseau de chaleur ...

Ses habitants ...

La population

- La question des **aînés** a suscité de nombreuses réactions : création de logements adaptés, souhait d'encourager le maintien à domicile le plus longtemps possible au travers d'activités et de services (résidences services, soins à domicile, aides aux déplacements, ...), accès aux différents lieux publics pour les personnes âgées et PMR.
- La population est particulièrement jeune sur la commune, et est en demande d'un plus grand dynamisme en termes d'évènements et d'activités.

Le niveau de vie et l'action sociale

- Le logement soulève de fortes inquiétudes parmi les habitants : les prix de l'immobilier sont de plus en plus élevés et **l'accès au logement** devient difficile, d'autant plus pour les jeunes.
- Les jeunes proposent des **solutions alternatives** : des logements communaux à loyers modérés, réservation de certains terrains à bâtir pour les jeunes de la commune, encourager les colocations, développer l'habitat léger, ...

Services

- De manière générale, la population soulève l'importance et la qualité des services de proximité, mais par contre attire l'attention sur la nécessité de devoir quitter le territoire communal pour avoir accès à des services de plus grande ampleur.
- **La communication communale** de manière globale est pointée comme dépassée. L'accès à des documents administratifs en ligne est également évoqué.
- Une demande est formulée pour davantage **mettre en avant l'existant** sur la commune (activités, services, commerces, évènements, lieux, ...) et pour soigner la promotion des activités.

La mobilité

- Des problématiques de **sécurité routière** ont été relevées à plusieurs endroits dans les villages, avec pour principales difficultés : la vitesse du trafic, le manque de trottoirs, des carrefours et des priorités de droite dangereux. Le point noir sur la commune est la **RN 83** : la vitesse du trafic, la difficulté et le danger pour la traverser de manière sécurisée. À Vance, une passerelle pourrait être créée pour les piétons et les cyclistes.
- Le **parking** dans Étalle centre et dans certains villages est problématique, particulièrement accentué en horaires scolaires.
- La promotion du **covoiturage** est une demande unanime des citoyens. Il faut trouver une solution : beaucoup de trajets se font en voiture, or il n'y a pas de promotion ou d'organisation de covoiturage, ni d'alternative à la voiture (d'autant plus difficile pour les jeunes !). Une plateforme en ligne ? À Étalle, l'aire de covoiturage est ressentie comme insécurisante (manque d'éclairage).
- Du côté des **TEC**, des abribus sont en mauvais état à plusieurs endroits. Des problèmes liés aux fréquences des bus scolaires sont soulevés également, ainsi que les lieux dans lesquels certaines lignes de bus ne passent pas (Villers-Tortru).
- En matière de **mobilité douce**, il y a une forte demande de développement des cheminements lents, de création de trottoirs avec éclairage, d'un meilleur entretien des pistes cyclables et d'une installation de parkings vélos, d'une valorisation des chemins pédestres, ... Le souhait d'un cheminement le long de la Semois, de type RAVeL, est évoqué.
- Les habitants déplorent l'abandon de la **voie ferrée**, et souhaiteraient qu'elle puisse être exploitée à nouveau pour une activité de loisirs ou une activité économique en relation avec les zonings.

Le vivre ensemble

- La **cohésion sociale** est à améliorer ou à préserver selon les villages. En effet, de nombreux Stabulois craignent que leur lieu de vie ne devienne un « village dortoir ».
- De manière générale, les villageois (et les jeunes !) sont en demande d'aménagements conviviaux dans leur **cœur de village** : lieux de rencontres, plaines de jeux en bon état, terrain de pétanque, point d'accueil des promeneurs, ... Ils déplorent la disparition des bancs, publics ou privés, qui servaient de lieux de rencontre avec les voisins et les habitants du village.
- Une attente concerne également la création d'**espaces extérieurs adaptés** pour des évènements festifs : à Étalle (lieu à définir) et à Vance (espace du grand feu).
- Les citoyens souhaiteraient **embellir** davantage leur village : fleurissement, bulles à verres plus discrètes, ...
- Le **centre d'Étalle** est pointé également : manque d'aménagements, pas de cœur de village, ... Les habitants proposent une restructuration de l'axe principal d'Étalle en un « boulevard urbain », une attention particulière aux usagers lents, ainsi qu'une dynamisation des commerces.
- Les jeunes soulignent également que l'**accessibilité** (notamment PMR) reste difficile dans de nombreux endroits.
- La promotion de l'existant est fortement souhaitée, notamment par une meilleure **signalétique** : centres sportifs, aire de covoiturage, football, administration communale, parkings, ...

- La population souligne l'importante dynamique associative sur la commune. Cependant, une **coordination entre les associations** permettrait de renforcer les collaborations et la **promotion de la vie villageoise**. Les habitants soulignent un manque d'opportunités (activités et lieux) de rencontres.
- Les jeunes souhaiteraient **des locaux en bon état** et plus de soutien envers les associations. Ils proposent de mettre en place une formation pour « petit entrepreneur », et ainsi apprendre à mieux gérer leur(s) association(s).
- Au niveau culturel, les habitants soulèvent un manque de coordination en général et le manque d'une **infrastructure culturelle** de qualité.
- Au niveau sportif, les jeunes déplorent le fait de devoir quitter la commune pour pratiquer un sport plus diversifié.

Son appareil productif ...

L'économie

- Concernant l'économie, les citoyens se sont principalement exprimés sur l'importance du **commerce de proximité** qu'il faut à tout prix maintenir. Il y a une forte demande de dynamisation, de soutien aux initiatives locales, de marchés/points de vente de produits locaux, stimulation de l'artisanat, ...
- Le manque d'établissements **Horeca** sur le territoire a également été mis en avant.
- Les jeunes sont soucieux quant au fait de **trouver un emploi** sur le territoire communal.

L'agriculture

- De manière générale, la population souligne la bonne santé et l'importance de l'agriculture sur la commune. Elle s'inquiète cependant de l'avenir de l'agriculture sur le territoire, et plus spécifiquement de la **transmission des exploitations agricoles** vers les plus jeunes.
- La population souligne le peu de **circuits-courts** sur la commune, ou de points de vente à la ferme. Les initiatives existantes sont méconnues. Il y a une forte attente de développement de ce secteur.
- Il est dommage de ne pas mieux valoriser la **biomasse** issue de l'agriculture.
- L'entretien des **chemins agricoles** ne semble pas suffisant selon certains habitants, particulièrement après les périodes de travaux agricoles.

Le tourisme

- Le potentiel touristique de la commune est intéressant, mais **peu mis en valeur**. Il y a assez peu de possibilités d'hébergement par ailleurs.

Réunion publique de synthèse

Les conclusions de ces consultations ont été compilées dans une synthèse et ont été présentées lors d'une réunion publique de synthèse, le 31 janvier 2019. Cette approche globale a permis de ventiler les demandes en vue de l'organisation des groupes de travail et de la réflexion stratégique qui sera menée lors des premières réunions avec la CLDR.

4. La commission locale de développement rural (CLDR)

4.1. Composition de la CLDR

A. Mise en place de la CLDR

La Commission Locale de Développement Rural d'Etalle a été mise en place en mars 2019. Elle est composée de **36 membres (28 citoyens et 8 élus du Conseil communal)** représentatifs des villages, des différentes classes d'âges, des genres (17 hommes et 19 femmes) et des différents secteurs socio-économiques.

Membres de la CLDR – hors Conseil communal (19 mars 2019) :

NOM	Prénom	Village	Age	Profession	Implication associative
BECHET	Michel	Etalle	65	Notaire	
BOUSSARD	Roger	Sainte-Marie	68	Géomètre	
BOUTET	Nathalie	Etalle	45	Employée vendeuse	La Stabuloise (trésorière)
COLLIGNON	Joseph	Chantemelle	73	Instituteur primaire	
DURY	Caroline	Vance	37	Graphiste	Association de parents de l'école de Vance
EGON	Valérie	Sivry	37	Employée dans l'enseignement	Les Oyes de Sivry
FELTEN	Sylvain	Villers	30	Architecte indépendant	Comité des fêtes de Villers
HABET	Adrian	Etalle	23	Etudiant éducateur spécialisé	Patro Etalle
HANUS	Noëline	Etalle	23	Etudiante en tourisme	Club des jeunes Etalle
KAISER	Marie-Neige	Etalle	29	Educatrice spécialisée – ergothérapeute	Anciennement membre Patro d'Etalle, CNCD 11.11.11
LEMAIRE	Aurélien	Etalle	29	Architecte	
LEMAIRE	Pierre	Etalle	64	Professeur	Natagora-Lorraine, groupe citoyen d'Etalle, groupe Adéo, administrateur de la Fédération des gîtes de Wallonie, AG de la Maison du tourisme de Gaume et des musées gaumais
LIBOIS	Laurence	Chantemelle	50	RH dans le secteur de l'automobile	Actrice pour la troupe Folichgaume théâtre de Chantemelle et dans la troupe café-théâtre. Bénévole du

					GAC de Chantemelle et au club de basket des Sarrasins.
MAILLEN	Angélique	Sainte-Marie	43	Recrutement, coach, formatrice	Commission de jeunes du football de Sainte-Marie
MAUNY	Isabelle	Fratin	57	Cheffe de projet	Groupe Adéo
MERGAUX	Jean-François	Buzenol	56	Responsable administratif	Membre et employé d'ArcHab
NEUBERG	Cécile	Vance	36	Service clients assurance vie	
NOUGAREDE	François	Sainte-Marie	49	Employé commercial	Comité de football
PIRARD	Michel	Chantemelle	66	Risk Manager (banque)	
POSTAL	Thierry	Sainte-Marie	56	Enseignant, chef d'atelier	
RENAULD	Marie	Mortinsart	30	Psychologue en PMS pour les écoles spécialisées	Comité de parents Villers
ROBINET	Marie-Jeanne	Etalle	72	Retraitée (gardienne d'enfant)	
SCHORTGEN	Véronique	Etalle	60	Assistance sociale	
SERVAIS	Jean-Marc	Sainte-Marie	61	Consultant informatique-ingénieur (sc. nucléaires)	Guide nature, CNB, La Stabuloise, ENEO, Natagora
THOMAS	Jean-François	Etalle	48	Maison de repos	
VANDEKERKOVE	ISALINE	Etalle	25	Psychomotricienne, secteur paramédical	
VERLAINE	Cindy	Villers	36	Accueillante extra-scolaire	
WARZEE	Pierre	Vance	70	Ingénieur industriel chimiste pensionnée	CCATM, groupe Adéo

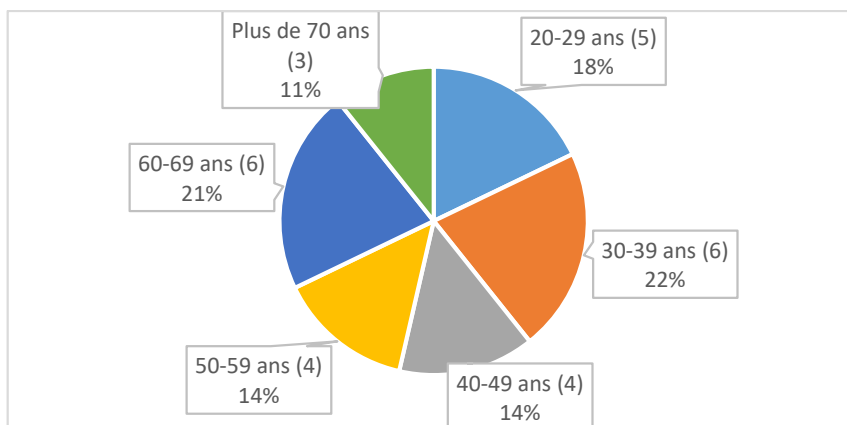
Le quart communal est composé de huit représentants :

- Henri Thiry, bourgmestre et président de la CLDR
- Fabienne Bricot, conseillère communale
- Françoise Lequeux, conseillère communale
- Jean-Luc Falmagne, conseiller communal
- Mélissa Hanus, échevine
- Sébastien Peiffer, conseiller communal (président du CC)
- Julie Comblen, conseillère communale et coprésidente de la locale Ecolo
- Lieve Van Buggenhout, conseillère communale et coprésidente de la locale Ecolo

B. Analyse (hors Conseil communal)

L'ensemble des villages de la commune sont représentés au sein de la CLDR.

Le membre le plus âgé de la CLDR d'Etalle a 73 ans, le plus jeune 23 ans. L'ensemble des tranches d'âge sont couvertes. Les deux tranches d'âge les plus importantes sont celles des 30-39 ans et des 60-69 ans avec 6 personnes chacune. La moyenne d'âge est égale à 37 ans.



La parité hommes-femmes est parfaitement équilibrée : 14 femmes et 14 hommes.

La CLDR rassemble des membres d'associations importantes de la commune : harmonie, associations de parents, comités des fêtes, patro, clubs des jeunes, groupe Adéo, ...

En ce qui concerne la représentation des milieux socioprofessionnels, de nombreux profils sont présents : 3 indépendants, 14 salariés, 5 personnes travaillant dans le milieu scolaire, 2 étudiants, 2 retraités et 2 travailleurs dans le domaine médical.

4.2. Mise en place de la CLDR

La première réunion de la CLDR a eu lieu le 28 mars 2019.

Cette première réunion avait des objectifs multiples : permettre aux membres de faire connaissance les uns avec les autres, présenter le cadre dans lequel la CLDR allait travailler, ainsi que valider le règlement d'ordre intérieur. La réunion s'est clôturée par une proposition de calendrier pour les prochaines réunions de la commission.

Méthode

Rencontre des membres : les membres de CLDR sont invités à faire connaissance par le biais d'un questionnaire en trois blocs :

- Nom – Prénom
- Village - y habitez-vous depuis longtemps ?
- Profession - Belgique ? Luxembourg ?
- Singularité - Un loisir particulier ?
- Membre d'une association ?
- Une compétence spécifique ?

J'aimerais que l'on soit attentif à ce que les réunions de CLDR soient ...

Interactives - Conviviales - Dans le respect et l'écoute de chacun - Classiques - Amusantes - Constructives - Créatives - Organisées - Réalistes - Ponctuelles

Autre :

En participant à la CLDR, je m'attends à :

Lors des présentations, il ressort que les membres de CLDR aimeraient que les réunions de CLDR soient (par ordre de priorité) :

- **Dans le respect et l'écoute de chacun : cité 16 fois**
- **Conviviales : cité 14 fois**
- **Réalistes : cité 14 fois**
- **Créatives : cité 13 fois** (ouvertes, ne pas brider, grand brainstorming, idées nouvelles)
- Constructives : cité 8 fois
- Interactives : cité 6 fois
- Amusantes : cité 5 fois
- Organisées : cité 3 fois
- Ponctuelles : cité 1 fois
- Marrantes : cité 1 fois

Règlement d'ordre intérieur : une proposition de règlement d'ordre intérieur a été envoyé aux membres de CLDR au préalable à la réunion. En séance, les points les plus importants ont été passés en revue, afin de pouvoir les modifier le cas échéant. Le ROI validé en séance est transmis aux membres et envoyé par mail.



4.3. Etape 1 : définition d'un diagnostic partagé et identification de défis

A. Trois réunions de CLDR pour valider le diagnostic partagé

Les trois réunions de travail de la CLDR qui ont été organisées après la séance inaugurale (25 avril 2019, 6 mai 2019, 23 mai 2019) portaient sur la validation du diagnostic partagé (c'est-à-dire l'analyse socio-économique de territoire réalisée par les auteurs, croisée avec les résultats des consultations citoyennes) comprenant trois grands chapitres : **le territoire humain et politique, le territoire physique et le territoire économique**. Cette étape a permis d'obtenir une base de travail pour les étapes ultérieures, dont la définition d'une stratégie de développement.

En séance, les grands enjeux ont été validés ou complétés/précisés dans un premier temps.

Dans un second temps les membres ont été invités à rédiger des « défis » à l'horizon 2030 afin de donner une direction au développement de la commune.

Méthode

Les trois réunions ont été organisées selon la même structure. Chacune des réunions s'est déroulée en trois temps :

1. Validation du diagnostic partagé

Les membres de la CLDR ont reçu à l'avance les différents chapitres du diagnostic partagé. Pour chaque séance, le chapitre est abordé thème par thème. Après la lecture et l'explication d'un thème par les auteurs, les membres de la CLDR sont invités à :

- Lever un carton vert s'ils sont d'accord avec le contenu énoncé ;
- Lever un carton rouge s'ils souhaitent ajouter un complément ou demander une précision.

Si des idées de projets surviennent à cette étape, les membres peuvent les noter sur la feuille de route individuelle, afin de pouvoir y revenir dans la seconde partie de la réunion.

Ensuite, le diagnostic partagé est adapté par les auteurs sur base des différentes remarques émises en séance.

2. Mise en évidence de sujets à traiter dans le PCDR et rédaction de défis à l'horizon 2030 (travail en sous-groupes)

Une répartition via des papiers de couleur permet de former cinq groupes de réflexion, de cinq à six personnes.

Chaque groupe désigne ensuite un secrétaire prenant note des débats et réflexions au sein du groupe, ainsi qu'un rapporteur qui fera part des résultats du groupe à l'ensemble de la CLDR.

Deux temps de travail sont proposés :

- Les sujets sur lesquels agir (enjeux) : sur base des éléments les plus importants du diagnostic partagé, il est demandé de réfléchir sur les enjeux, c'est-à-dire les sujets sur lesquels le PCDR devrait agir (pour qui, de quelle façon, dans quelle direction).
- Les grands défis pour la Commune à l'horizon 2030 : sur base des sujets précédemment identifiés, chaque groupe est amené à formuler trois grands défis pour la Commune à l'horizon 2030.

S'il reste du temps, le groupe peut éventuellement réfléchir à des actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre ces défis.

3. Partage des résultats en plénière

Voici les différents défis qui sont ressortis de ces trois séances :

- Chiche qu'à Etalle en 2030, toutes les générations trouveront une place (**habitation, services**) adaptée à leur situation, leur âge, à leurs capacités physiques et financières ;
- Chiche qu'à Etalle en 2030, tous les villages bénéficieront d'espaces équipés intérieurs et extérieurs favorisant **les rencontres et la convivialité** ;
- Chiche qu'à Etalle en 2030, l'organisation de **nouvelles activités culturelles** sera facilitée par une infrastructure adaptée ;
- Chiche qu'à Etalle en 2030, les citoyens seront bien **informés** de la vie communale et de ses villages ;
- Chiche qu'à Etalle en 2030, **l'aménagement du territoire** bénéficiera d'une planification globale ;
- Chiche qu'à Etalle en 2030, **les déplacements doux** seront aisés et sécurés ;

- Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, des actions concrètes en faveur de **l'écologie et du développement durable** verront le jour ;
- Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, la commune deviendra « **Zéro phyto** » ;
- Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, le **tourisme « accompagné »** verra le jour ;
- Chiche qu'à Etalle en 2030, les **richesses du territoire** seront mises en valeur (l'eau et la Semois, le patrimoine, le bois, l'énergie) ;
- Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, le **dynamisme économique local** sera boosté et planifié ;
- Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, les **produits locaux** seront mis à l'honneur ;
- Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, Etalle sera « **Commune du commerce équitable** » ;
- Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, le territoire sera en **autonomie nourricière**.

B. CLDR du 3 juin 2019 – esquisse de stratégie

L'auteur de programme a présenté à la CLDR une première ébauche de stratégie, élaborée à partir des défis identifiés par la CLDR lors des trois réunions précédentes. Pour chacun des sujets de la stratégie, l'auteur a souhaité que les membres de la CLDR réfléchissent à des orientations, à partir de questions qu'il a définies au préalable. Ces questions ont permis à la CLDR d'aller plus loin, d'avoir des apports spécifiques. Pour chacun des sujets de la stratégie, la CLDR est ainsi invitée à s'interroger sur comment « préserver », « améliorer » et « anticiper ».

Les sujets abordés étaient :

1. Commerce – consommation
2. Expression
3. Tourisme – identité
4. Climat – énergie – ressources naturelles – environnement – nature
5. Structure économique
6. Aménagements, logements et activités au service de la cohésion sociale et villageoise
7. Mobilité – accessibilité – sécurité

L'objectif étant de préparer les groupes de travail (GT) thématiques en identifiant :

- Les démarches d'information, les rencontres, les visites ... que les membres de la CLDR souhaitent effectuer durant l'été 2019 afin de mieux cerner le sujet avant la réunion de GT.
- Les modalités d'organisation des GT en question : experts à inviter, modalités pratiques d'organisation, ...

Méthode

Les membres de la CLDR sont répartis de façon aléatoire (selon leur numéro d'habitation) en quatre tables. La discussion, à chaque table, est organisée par un animateur extérieur (FRW ou auteur) et selon différents tours, de façon à ce que chaque membre de la CLDR puisse s'exprimer sur quatre sujets au total, chaque sujet étant discuté à deux reprises.

Pour finir, en plénière les animateurs des différentes tables rapportent le contenu des échanges.

- **Commerce et consommation** (de proximité, de produits locaux, de produits équitables) : comment réussit-on, sur le long terme, la commercialisation et la consommation de produits locaux dans un territoire qui compte plusieurs grandes surfaces ?
- **Expression** : comment, pour qui, pourquoi améliorer les conditions de l'expression et de la pratique culturelles sur le territoire ?
- **Climat, énergie, ressources naturelles, environnement et nature** : comment s'y prendre pour couvrir tout le territoire et entraîner tout le monde dans le mouvement ?

- **Aménagements, logements et activités au service de la cohésion sociale et villageoise** : faut-il intervenir un peu, partout et pour tous, ou centrer l'investissement sur des endroits et des publics choisis ?
- **Structure économique** : comment réussir à étoffer une structure déjà très riche et très dense ?
- **Tourisme** : le thème doit-il faire partie de la stratégie du PCDR d'Etalle ?
- **Mobilité, accessibilité, sécurité** : comment aider, inciter à changer les comportements ?

C. Visites des villages durant l'été 2019

Toujours dans l'optique de préparation des groupes de travail thématiques, des visites de villages ont été organisées durant l'été 2019, avec l'objectif de s'approprier les enjeux du territoire, d'identifier les potentiels moyens humains et matériels au sein des villages et de nourrir la connaissance du territoire. Les maîtres-mots étaient « **curiosité** » et « **convivialité** ».


Ces balades ont été réalisées avec quelques membres de la CLDR qui ont participé, sur base volontaire, à une visite de village pendant plus ou moins deux heures. Un membre du Collège était aussi présent pour échanger avec les participants, entre autres sur les projets communaux en cours.

Les visites variaient selon le guide, les centres d'intérêt, l'étendue du territoire à découvrir, le moyen de locomotion, ...

Organisation pratique

Village	Relais CLDR	Relais élu	Date	Participants
Chantemelle	Joseph Collignon	Georges Gondon	06/07/19	CLDR (2) : Laurence Libois et Michel Pirard
Etalle centre	Pierre Lemaire	Mélissa Hanus	10/07/19	CLDR (13) : Jean-Luc Falmagne, Lieve Van Buggenhout, Fabienne Bricot, Michel Bechet, Nathalie Boutet, Julie Comblen, Adrian Habet, Noëline Hanus, Marie-Neige Kaiser, Aurélien Lemaire, Marie-Jeanne Robinet, Véronique Schortgen, Jean-François Thomas
Etalle Sivry Lenclos	Valérie Egon	Christine Boutet	29/07/19	
Vance Villers-Tortru	Fabienne Bricot	Virginie Roelens	30/07/19	CLDR (3) : Caroline Dury, Cécile Neuberg et Pierre Warzée
Sainte-Marie Fratin	Thierry Postal et Jean-Marc Servais	Laurent Maillen	06/08/19	CLDR (4) : Angélique Maillen, François Nougarede, Roger Boussard et Isabelle Mauny
Villers Mortinsart	Sylvain Felten	Henri Thiry	13/08/19	CLDR (3) : Françoise Lequeux, Cindy Verlaine et Marie Renaud
Buzenol	Sébastien Peiffer	Mélissa Hanus	27/08/19	CLDR (1) : Jean-François Mergaux

Plus concrètement, ces visites visaient à observer les villages et à pointer des éléments remarquables et les faiblesses à prendre en compte sur une fiche « bloc-notes ».



Les visites des villages d'Etalle
pour et par les membres de la CLDR

Un petit bloc-notes pour éviter d'oublier... Notez vos idées ci-dessous, ou sur la carte ☺

SE DEPLACER : En termes de mobilité, quels sont...

- les points-noirs du village ?
- les potentiels à développer ?

+

SE RENCONTRER : En termes de convivialité et lieux de rencontre, quels sont...

- les points-noirs du village ?
- les potentiels à développer ?

SE DEVELOPPER : En termes économiques, quels sont...

- les points-noirs du village ?
- les potentiels à développer ?

Enseignements transversaux de ces visites de village

- Les villages sont globalement bien pourvus en lieux et équipements collectifs (peu de demandes formulées à ce sujet). Mais ces éléments manquent souvent d'une intégration dans leur environnement. Leurs abords sont généralement sommairement aménagés.
- Une impression générale de travail au coup par coup est ressentie par les participants. Les équipements semblent avoir été localisés sans réflexion d'ensemble ni souci esthétique.
- La vitalité associative est remarquable (sauf Buzenol).
- Le patrimoine, public et privé, est varié et intéressant, on constate une histoire riche. Le petit patrimoine est globalement bien préservé mais manque parfois d'entretien (exemples : alimentation en eau des lavoirs et fontaines, gestion des abords). La ligne de conduite générale de la commune quant à cet aspect est toutefois difficile à décoder (exemples de lavoirs sacrifiés) – variable selon les époques ?
- La connaissance pointue de ce patrimoine et de cette histoire par certaines personnes, mais peu exprimée, peu diffusée, peu partagée. Pas de connaissance à l'échelle de la commune.
- La Semois semble être cachée, être « à côté » de la vie des villages ; idem pour les « refuges » naturels remarquables (les Abattis), comme en retrait de la partie habitée et animée du territoire.
- Quel avenir pour l'agriculture ? Dans certains villages (Chantemelle, Buzenol, Mortinsart), il reste peu de fermes en activité principale, pas toujours de successeur. Ce constat contredit en partie l'analyse du diagnostic : secteur important, solide, avec présence de jeunes agriculteurs.
- Les commerces, services de base, professions libérales sont (quasi-) inexistants dans les cœurs de villages, sauf à Etalle et sur une portion de la RN à Sainte-Marie.

4.4. Etape 2 : approfondissement en groupes de travail thématiques

D'octobre 2019 à février 2020, **7 groupes de travail thématiques** ont été organisés dans le but de déterminer toute une série de projets et d'actions susceptibles de répondre aux objectifs relevés dans le diagnostic du territoire. La réflexion des groupes intègre les pistes de projets déjà identifiées lors des réunions précédentes telles que les réunions villageoises, les visites dans les villages, ... Les participants ont pu apprécier ce tour d'horizon des enjeux communaux dans l'ensemble des villages de la commune.

Tous les membres de la CLDR ont été invités à tous les groupes de travail, ainsi que d'autres acteurs extérieurs pour leur expertise (comme par exemple la Police pour la sécurité routière, le Contrat Rivière Semois-Chiers et le Parc naturel de Gaume pour le groupe de travail « territoire physique, ...). Cette démarche permet d'approcher avec tou(te)s des thématiques transversales.

Tableau de synthèse des groupes de travail :

Thématiques <i>Experts extérieurs</i>	Date	Lieu	Participants CLDR	Participants extérieurs
Aménagements de convivialité	10/10/19	Sainte-Marie	20	0
Sécurité routière <i>Zone de police de Gaume</i>	24/10/19	Sainte-Marie	13	2
Culture <i>Georges Gondon (échevin Culture)</i>	07/11/19	Etalle	13	1
Communication <i>Mélissa Hanus (échevine Comm)</i>	25/11/19	Etalle	5	1
Mobilité douce	05/12/19	Sainte-Marie	18	0
Economie <i>Henri Thiry (Bourgmestre)</i>	03/02/20	Etalle	15	1
Territoire physique <i>Contrat Rivière Semois-Chiers</i> <i>Parc naturel de Gaume</i>	17/02/20	Vance	14	2

Méthode

Les groupes de travail ont suivi une trame générale commune :

1. Introduction : contexte de la réunion et rappel de l'objectif
2. Eléments d'information transmis aux participants :
 - a. Rappel de ce qui a été dit dans l'ODR sur le thème en question : éléments de diagnostic et questions centrales, rappel des défis et objectifs identifiés par la CLDR ;
 - b. Rappel de ce qui est entrepris dans le domaine par la Commune et par d'autres acteurs et initiatives.
3. Travail des participants pour identifier des projets répondant aux objectifs

Au sein de cette trame générale, chaque réunion a connu une adaptation au niveau de la méthode de travail lui étant propre, spécifique au thème et au type de participants.

Résultats

Chaque réunion a fait l'objet d'un compte rendu transmis à l'ensemble des membres de la CLDR, ainsi qu'aux participants invités. Les idées de solutions, pistes de projets et d'actions, et les précisions apportées par l'ensemble de ces réunions ont été intégrées dans la réflexion sur la stratégie et sur les projets. Les résultats ont été compilés dans un fichier de synthèse et discutés avec la CLDR lors de trois réunions en 2020.

Le groupe de travail de la CLDR consacré spécifiquement aux « **aménagements de convivialité** », sur base des consultations villageoises de 2018, a identifié toute une série de projets en la matière. D'une part, des espaces publics de convivialité ; et d'autre part, des bâtiments publics villageois.

Espaces publics de convivialité

- Buzenol – aménagement de la placette centrale
- Buzenol – création d'un espace vert de convivialité
- Chantemelle – aménagement d'un espace vert central
- Chantemelle – aménagement de l'espace entre la salle et l'école
- Etalle – création d'un parcours santé
- Fratin – aménagement de la place
- Mortinsart – aménagement des abords du lavoir
- Sivry – aménagement de la placette centrale
- Villers – création d'un espace de convivialité près de l'église
- Plaines de jeux

Bâtiments publics villageois

- Fratin – modernisation de la salle
- Sainte-Marie – création d'un cœur de rencontre (presbytère et cercle Saint-Nicolas)
- Sainte-Marie – modernisation de la salle du football
- Villers – aménagement du Cercle Saint-Louis/ancien presbytère

4.5. Etape 3 : vers la stratégie et la priorisation des projets

A la suite des groupes de travail et de leur rôle d'approfondissement thématique par thématique, trois réunions de CLDR ont permis progressivement de finaliser la stratégie du PCDR d'Etalle (défis, objectifs et projets) :

- 22 juin 2020 : présentation d'une proposition d'arbre stratégique et d'une liste de projets à inscrire dans le PCDR par les auteurs de programme ;
- 22 juillet 2020 : priorisation des projets partie 1 ;
- 23 novembre 2020 : priorisation des projets partie 2.

A. CLDR du 22 juin 2020 – stratégie et projets

Objectif de la réunion : présentation et validation d'une proposition d'arbre stratégique et de la liste des projets.

Méthode

1. Stratégie

Les auteurs de programme construisent en direct leur proposition d'arbre stratégique en apposant des cartons sur des tableaux, en commençant par trois objectifs généraux qui se déclinent chacun en quatre objectifs spécifiques. Ils proposent ensuite de retenir un objectif transversal qui sous-tend l'ensemble de

la stratégie puis de s'appuyer sur différents moyens de mise en œuvre. Enfin, un défi vient chapeauter le tout pour donner la direction générale à suivre au cours des dix prochaines années. Des cartons bleus sont apposés sur les tableaux pour tenir compte des différentes remarques des membres de la CLDR. Moyennant la prise en compte de ces remarques, la stratégie est approuvée par la CLDR.

2. Projets

Les auteurs de programme présentent ensuite la liste des projets potentiels du PCDR. Les projets sont répartis pour l'instant selon leur caractère matériel ou immatériel.

B. CLDR du 22 juillet 2020 – priorisation partie 1

Objectif de la réunion : prioriser les différents projets du PCDR d'Etalle.

La priorisation consiste en une répartition des projets en différents lots :

- Lot 0 = projets réalisés ou en cours durant l'élaboration du PCDR ;
- Lot 1 = projets aboutis, localisés, précis / à réaliser à court terme (dans les 3 ans) ;
- Lot 2 = projets relativement précis, pas forcément localisés / à réaliser à moyen terme (dans les 6 ans) ;
- Lot 3 = projets peu précis, pas aboutis / à réaliser à plus long terme (dans les 10 ans).

Méthode

Les membres de la CLDR priorisent les différents projets selon la matrice réalisable/cohérent. La FRW définit les termes « réalisable » et « cohérent » selon ces critères :

Réalisable

- Rapidité par rapport au début de la mise en œuvre
- Financement
- Structure(s) porteuse(s) : Commune, CLDR, autres organismes (parc naturel, maison du tourisme, centre culturel, ...)

Cohérent

- Respect de la stratégie (et par conséquent des besoins de la population)
- Large public (collectif)

Les projets matériels et immatériels sont traités de la même manière mais séparément.

Projets matériels du lot 1 (rouge)	<p>Les membres de la CLDR sont invités à choisir 5 projets matériels pour le lot 1 en les listant sur un carton individuel. Pour ce faire, les projets sont repris sur une diapositive et affichés sur l'écran. Les projets sont passés en revue un à un et les animateurs FRW comptabilisent le nombre de votes par projet en direct. Un vote = un point. Les projets ayant reçu le plus de points sont retenus pour le lot 1.</p> <p>7 projets ressortent (cf. couleur rouge sur l'image ci-dessous). Cependant, les membres manquent d'informations pour pouvoir décider quels seront les projets qui pourraient être définitivement retenus pour le lot 1. Face à ce constat et par respect des critères « réalisable » et « cohérent », les auteurs proposent de travailler plus en profondeur sur les 7 projets retenus en lot 1 et de revenir vers la CLDR durant le mois de septembre 2020 avec des</p>
---	---

	informations plus précises. Cette méthode de travail permettra aux membres de prendre la meilleure des décisions quant à la priorisation des projets en lots 1 et 2.
Projets matériels du lot 2 (vert)	Afin de tout de même compléter la liste du lot 2, les membres sont invités à revoter pour 3 projets (en dehors de ceux déjà sélectionnés) afin d'avoir une enveloppe de 10 projets pour les lots 1 et 2.

Projets matériels	
= Espace ressources locales (bois, eau, économie circulaire, marché) 7	Connexion au gaz de ville 2 2
= Vance – presbytère + jardin + terrain grand feu 7	Divers (cf. liste projets villageois restants) 3 11
= Sainte-Marie – place communale 9	Nouveau lotissement (extension Mouche d'Etthe) 2 1
= Etalle – passerelle sur la Semois + espace Semois 11	Aménagement rue du Moulin (coexistence usagers) 9
= Etalle – espace culturel modulable + sentier de l'art 11	Tronçons de voies lentes (à déterminer) 9
Villages – jardins et vergers partagés dans les villages 3 6	Remise en service du patrimoine historique 3 6
Convention des Maires (réalisation des projets) : réseau de chaleur, ... 2 1	Hall relais filière bois 3 3
Logement tremplin 4 7	Espaces covoiturage 3 7
Espace <u>co-working</u> 5 9	Réaménagement du Cercle Saint-Blaise 2 3

Projets immatériels du lot 1 (rouge)	<p>Les membres de la CLDR sont invités à choisir 3 projets immatériels pour le lot 1 en les listant sur un carton individuel. Pour ce faire, les projets sont repris sur une diapositive et affichés sur l'écran.</p> <p>Il est décidé à l'unanimité de fusionner le projet « Séminaire sur les nouvelles formes de logement » avec le projet « PCAR II ».</p>
Projets immatériels du lot 2 (vert)	Pour les projets immatériels du lot 2, les membres décident de suivre la numérotation attribuée grâce au lot 1, le lot 2 s'est donc dessiné naturellement.

Projets immatériels

Engagement d'un coordinateur culturel + organisation de la mobilité culturelle 10	Salon des entreprises locales (mission ADL) 3
PCAR II 8	Marché des produits locaux 5
Extension et requalification du PAE bois 3	Réseau social local : (communication, sécurité routière, SEL) 12
Réflexion sur la réaffectation du Cercle Saint-Blaise 2	Etude mobilité rue du Moulin 6
Séminaire sur les nouvelles formes de logement 7	GT hôpital <u>Houdemont</u> 3

Les projets immatériels devront bien entendu être revus lorsque les projets matériels seront définitivement répartis en lot 1 et en lot 2 afin d'avoir un ensemble de projets harmonieux.

C. CLDR du 23 novembre 2020 – priorisation partie 2

Suite à la crise sanitaire, cette réunion, ainsi que celle du 19 avril 2021, se sont déroulées sur les ateliers numériques mis à disposition par la FRW. L'adaptabilité de nos membres de CLDR a été remarquable. Nous avons pu poursuivre l'ODR d'Etalle avec une participation de 20 personnes présentes aux deux réunions numériques de CLDR.

Objectif de la réunion : finaliser la priorisation des différents projets du PCDR d'Etalle.

Les auteurs ont procédé comme suit pour l'affinement des 7 projets retenus en lot 1 lors de la réunion du 22 juillet 2020 :

- Application de critères de maturité, de précision, de localisation, de faisabilité, de maîtrise et de budget ;
- Attention aux objectifs et demandes récurrentes de la CLDR ;
- Obtention d'informations complémentaires à la Commune (projets, calendrier, etc.) ;
- Visite de terrain avec urbaniste et architecte (pour les projets localisés) le 3 septembre 2020 ;
- Élaboration d'une proposition – contenu des projets et ordre de réalisation ;
- Présentation au Collège fin septembre 2020 – approbation d'ensemble ;
- Affinement en fonction des commentaires et demandes du Collège ;
- Distinction entre « **rapidement faisable** » (la Commune a la maîtrise, le budget est jouable, les autorisations ne seront pas compliquées à obtenir) et « **important** » (projet réalisable mais peut-être pas tout de suite en fonction des acquisitions et des porteurs de projet) => **le lot 1 reprend des projets rapidement faisables.**

La nouvelle proposition de mise en lots pour **les projets matériels** est la suivante :

Lot 1	Vance – presbytère + jardin
	Vance – terrain grand feu
	Sainte-Marie – place communale
	Tronçons de voies lentes (liaisons transcommunales)
Lot 2	Tronçons de voies lentes (liaisons internes)
	Espace ressources locales (localisation + porteur à déterminer)
	Etalle – passerelle sur la Semois + espace Semois*
	Etalle – espace culturel modulable + sentier de l'art*
	Aménagement rue du Moulin (coexistence usagers)*
	Réaménagement du Cercle Saint-Blaise*
Lot 3	Espace co-working (localisation à déterminer)
	Liste projets villageois
	Villages – jardins et vergers partagés
	Convention des Maires (réalisation des projets)
	Connexion au gaz de ville
	Nouveau lotissement (extension Mouche d'Ethe) + Logement tremplin ?
	Remise en service du patrimoine historique
	Hall relais filière bois
Quai de déchargement ferroviaire	

*Suivant le masterplan à établir pour le centre d'Etalle (voir projet immatériel – lot 1)

→ La nouvelle proposition de mise en lots pour les projets matériels est validée par la CLDR.

La nouvelle proposition de mise en lots pour **les projets immatériels** est la suivante :

Lot 1	Masterplan centre d'Etalle (incluant Étude mobilité rue du Moulin et réflexion sur la réaffectation du cercle Saint-Blaise)
	Engagement d'un coordinateur culturel + organisation de la mobilité culturelle
	PCAR II + séminaire sur les nouvelles formes de logement
	Réseau social local : communication, sécurité routière, SEL,...
	GT hôpital Houdemont
Lot 2	Marché des produits locaux
	Extension et requalification du PAE bois (en lien avec hall relais bois et quai de déchargement ferroviaire)
	Salon des entreprises locales (mission ADL)

→ La nouvelle proposition de mise en lots pour les projets immatériels est validée par la CLDR.

4.6. Etape 4 : développement des projets en lot 1

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour définir concrètement les projets du lot 1. Pour une bonne compréhension de la dynamique, le chapitre suivant rapportera, de manière chronologique, le travail des différents acteurs sollicités.

A. Visite de terrain du 16 janvier 2021

1. Sainte-Marie

Objectif de la réunion : disposer des informations pour la constitution de la fiche-projet concernant l'aménagement du cœur de village de Sainte-Marie.

Visite sur place des auteurs de programme, de la FRW et des différents acteurs concernés par ce futur aménagement (membres de la CLDR du village, crèche, école, Roseraie, échevine DR et le Bourgmestre).

2. Vance

Objectif de la réunion : disposer des informations pour la constitution de la fiche-projet concernant l'aménagement du terrain du grand feu et la rénovation du presbytère de Vance.

Visite sur place des auteurs de programme, de la FRW et des différents acteurs concernés par ce futur aménagement (membres de la CLDR du village, Patro, harmonie, club des jeunes, cercle paroissial, fabrique d'église, membres du Collège).

Lors de cette visite de terrain, toutes les personnes présentes n'étaient pas convaincues par l'affectation logement pour le presbytère. En effet, toutes les associations ont en réalité besoin de ce bâtiment pour leurs activités diverses : espace de stockage (archives de la fabrique d'église, matériel pour évènements, stock alimentaire pour le patro, ...) et locaux de réunions (patro, musique, fabrique d'église, ...).

Deux membres de la CLDR ont réfléchi à une autre affectation pour le presbytère en fonction des besoins des associations présentes sur le territoire. Leur projet, qui consiste en l'aménagement du presbytère et du terrain adjacent en maison et espace multiservices a été présenté lors de la visite de terrain. Les participants rejoignent cette proposition et sont d'accord de creuser l'idée afin de pouvoir peaufiner la future fiche-projet.

Il est donc décidé :

- D'établir un recensement exhaustif des besoins des associations pour déterminer concrètement les parties réservées au stockage et les locaux de réunions ;
- De revalider avec la CLDR la nouvelle affectation du presbytère en maison multiservices.

3. Voies lentes

Objectif de la réunion : disposer des informations pour la constitution de la fiche-projet concernant les voies lentes sur la commune d'Etalle.

Echanges entre les auteurs de programme et diverses personnes ressources expertes dans le domaine de la mobilité douce.

B. CLDR du 19 avril 2021

Objectifs de la réunion :

1. Présentation des projets détaillés du lot 1 et validation de la nouvelle affectation pour le presbytère de Vance ;
2. Définition du projet prioritaire du PCDR d'Etalle.

Méthode

Les membres de la CLDR vançois expliquent comment ils ont fonctionné pour concevoir le projet de Vance selon les besoins des acteurs concernés :

- Enquête envoyée aux différentes associations pour récolter leurs besoins (Google Drive) ;
- Compilation et analyse des résultats : réalisation d'une ébauche de projet par les membres de la CLDR de Vance ;
- Réunion de présentation et d'échange avec les associations ;
- Réunion de présentation et d'échange avec les membres de la CLDR.

→ Les membres de la CLDR approuvent les projets matériels du lot 1, tels qu'ils ont été présentés en cette séance.

Après la présentation détaillée des différents projets matériels du lot 1, les membres de la CLDR sont invités à choisir quel sera le premier projet réalisé dans le cadre du PCDR d'Etalle. Etant donné que la mise en œuvre du PCDR est d'une durée de dix ans, les autres projets seront bien évidemment réalisés au fur et à mesure.

Les critères de référence : réalisable et cohérent (cf. priorisation des projets) sont toujours d'actualité pour guider les membres de la CLDR dans leur choix.

→ Selon un vote en ligne, le projet de Vance est désigné comme le projet prioritaire pour le PCDR d'Etalle.



→ La programmation triennale des projets matériels se compose donc comme suit :

1. Vance – aménagement du presbytère et du terrain adjacent en maison et espace multiservices **(PM-1-1)**
2. Création d'un maillage de voies lentes **(PM-1-2-1 ; PM-1-2-2 ; PM-1-2-3)**
3. Sainte-Marie-sur-Semois – aménagement d'un cœur de village **(PM1-3)**

Le lot 1 se compose donc de 3 projets matériels (le projet de Vance regroupant le presbytère et le terrain du grand feu) et 5 projets immatériels.

4.7. Etape 5 : finalisation

A. Modalités de relecture

Les différentes parties du PCDR ont été relues au fur et à mesure de leur réalisation. Durant le mois de juin 2021, la Commune, l'organisme d'accompagnement ainsi que la CLDR se sont concentrés plus spécifiquement sur la partie 5 du PCDR et ont relu les fiches-projets. Leurs remarques ont été compilées et transmises aux auteurs de programme et à l'organisme d'accompagnement pour qu'ils les intègrent.

Objectif de la réunion du 22 juin 2021 : relecture et approbation des fiches-projets du PCDR par les membres de la CLDR.

Méthode

La méthode utilisée pour travailler sur les fiches-projets du PCDR d'Etalle est celle de **l'arpage** : chaque membre de la CLDR se voit attribuer une ou deux fiches-projets. Il a la responsabilité de cette fiche et la relit en se concentrant particulièrement sur : la forme, le fond et les éléments manquants. Ensuite, une fois la ou les fiches relues, chaque membre partage ses remarques à l'assemblée (les corrections de forme ne sont quant à elles pas partagées à l'oral, mais sont inscrites directement sur la version papier des fiches). Le tour de table est organisé selon les lots des projets du PCDR.

B. CLDR du 17 novembre 2021 : approbation du projet de PCDR et de la 1^{ère} convention DR

Après la présentation du projet de PCDR (présenté par la FRW) et de la première demande de convention à introduire en Développement Rural (présentée par l'auteur de PCDR) :

- Les membres de la CLDR approuvent le projet de PCDR ;
- Les membres de la CLDR approuvent la 1^{ère} demande de convention (Vance).

La version actualisée du règlement d'ordre intérieur (*cf. circulaire ministérielle du 10 septembre 2021 relative à la mise en œuvre des PCDR – SPW*) est présentée aux membres de CLDR. Le ROI est approuvé par les membres.

5. Fréquentation des réunions de CLDR

Dans l'analyse de la fréquentation des réunions de CLDR, il convient de scinder les réunions des GT de toutes les autres réunions avec la CLDR. En effet, les groupes de travail thématiques ont rassemblé les membres qui étaient particulièrement intéressés par la thématique en question.

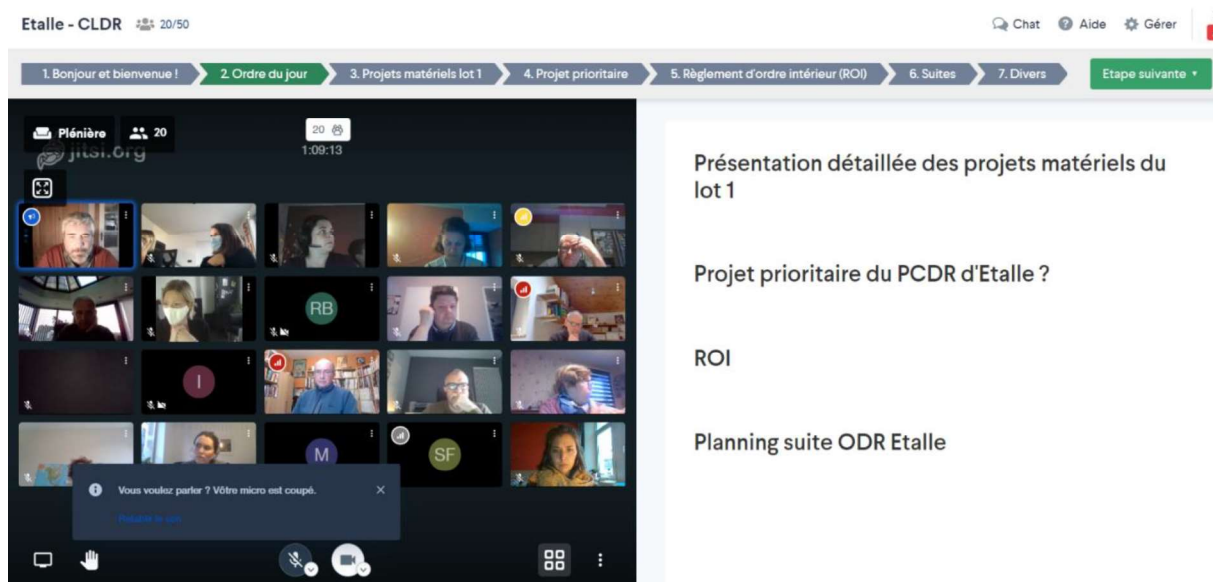
Ainsi, 20 personnes étaient présentes pour le GT sur les aménagements de convivialité, 13 pour la sécurité routière, 13 également pour la culture, 5 pour la communication, 18 pour la mobilité douce, 15 pour l'économie et 14 pour le territoire physique.

Quant aux 11 réunions de CLDR, elles ont bénéficié d'une participation moyenne de 22 membres.

6. Impact du coronavirus sur la démarche d'élaboration

Les deux confinements successifs ont complexifié le processus d'élaboration du PCDR alors en voie de finalisation. Entre les deux confinements, la CLDR a pu se réunir en présentiel à deux reprises : le 22 juin 2020 et le 22 juillet 2020, ce qui a permis différentes avancées importantes, notamment la validation de la stratégie et un début de priorisation des projets.

Le numérique et l'adaptabilité des membres de la CLDR ont permis de tout de même poursuivre l'élaboration. Ainsi, deux réunions de CLDR ont été organisées en ligne, sur les ateliers numériques mis à disposition par la FRW : celle du 23 novembre 2020 et celle du 19 avril 2021. Les membres de la CLDR ont répondu présents (20 personnes pour chacune de ces deux réunions numériques). Les fonctionnalités reprises dans les ateliers numériques nous ont permis d'avancer de manière « quasi » normale (rien ne remplace la convivialité d'une réunion en présentiel) : ligne du temps, votes, affichage, ...



La CLDR s'est finalement retrouvée en présentiel, le 22 juin 2021, pour une dernière relecture des fiches-projets en chair et en os, et tout en respectant les gestes barrières.

7. Une communication régulière

La communication, constituant un élément de base pour permettre aux citoyens de suivre la démarche, a été régulière tout au long du processus.

Pour les informations-consultations villageoises, plusieurs supports ont été mis en place afin d'inviter les habitants à participer aux réunions : toutes-boîtes, panneaux routiers, articles dans le bulletin communal.

Les principaux outils utilisés pour l'ODR d'Etalle sont les suivants :

- **Le bulletin communal** : a été l'outil de communication principal pour informer les habitants de l'évolution de l'ODR. Il paraît tous les trois mois et est largement lu par les habitants. Il constitue un lien important entre la dynamique communale mais aussi entre les habitants, car il informe des nombreuses activités associatives organisées dans la commune.
- **Le site de la commune** : la commune a créé sur son site un onglet spécifique « PCDR » pour partager à l'ensemble de la population de la commune d'Etalle les actualités et informations par rapport à l'ODR.
- **La presse** : des articles de presse ont également permis la bonne communication autour du PCDR d'Etalle, notamment pour la promotion des consultations villageoises et celles plus spécifiques pour les jeunes.
- **Le mailing** : les contacts avec les membres de la CLDR ont été principalement effectués par le biais du mail.
- **La page Facebook de l'ODR d'Etalle** : la Fondation Rurale de Wallonie a mis en place une page Facebook ODR communale pour l'ODR. L'équipe Semois-Ardenne ayant lancé sa page Facebook territoriale « Fondation Rurale de Wallonie – Equipe Semois-Ardenne » en mai 2021, les informations relatives à l'ODR d'Etalle sont désormais relayées via cette page régionale.

Village *	Date et heure	Lieu
Chantemelle	Lundi 16 avril à 20h00	Cercle Saint-Michel
Buzenol	Jeudi 19 avril à 20h00	La Barricade
Villers-sur-Semois – Mortinsart	Lundi 23 avril à 20h00	Cercle Saint-Joseph
Vance – Villers-Tortru	Lundi 30 avril à 20h00	Maison de village
Sainte-Marie-sur-Semois	Lundi 07 mai à 20h00	Salle du football
Fratin – Huombois – Croix-Rouge	Lundi 14 mai à 20h00	Ancienne école
Etalle – Lenclos – Sivry	Jeudi 17 mai à 20h00	Salle du 18

Illustration de la page Facebook de l'ODR d'Etalle

8. En synthèse

Etalle a entamé concrètement sa première Opération de Développement Rural en 2017. La mise en place de cette opération a permis à la Commune d'organiser la participation des citoyens via les réunions dans les villages et surtout avec la mise en place d'une commission locale de développement rural.

Pour résumer les grandes lignes de la participation, nous avons souhaité mettre en évidence **cinq aspects** qui sont particulièrement importants.

1. Un dialogue permanent avec les élus locaux

Les élus ont soutenu le processus de manière collective en participant aux réunions et en faisant un état des lieux des politiques communales suivant diverses thématiques que ce soit la culture, l'aménagement du territoire, le logement ou le développement économique. Ces exposés ont permis aux membres de la CLDR de mieux définir la stratégie pour les dix années à venir et de choisir en connaissance de cause les projets qui seraient les plus adaptés à répondre aux enjeux futurs de la commune.

2. Une CLDR jeune et équilibrée dans sa représentation

Fait remarquable, les personnes qui ont souhaité participer à la CLDR ont permis naturellement une représentation équilibrée et inclusive de celle-ci. La CLDR est composée d'une majorité de personnes manipulant avec brio les outils informatiques. Cette donnée a facilité la transition vers les ateliers numériques en période de pandémie et, malgré le contexte compliqué, une poursuite harmonieuse de l'Opération de Développement Rural.

3. Une consultation des enfants et des jeunes dans le processus participatif

En 2018, la Fondation rurale de Wallonie a entamé avec les élus une consultation des enfants et des jeunes, spécifique et approfondie. Les écoles primaires ont été consultées selon une méthode permettant d'avoir des résultats thématiques et la prise en compte de leurs avis. Deux consultations spécifiques aux jeunes (12-25 ans) ont été organisées pour une prise en compte spécifique de leurs besoins. Ces réunions se sont tenues de manière préalable et les résultats ont été présentés lors des réunions de CLDR.

4. Une réelle implication des membres de la CLDR dans les fiches-projets du PCDR

Les membres de la CLDR se sont particulièrement concentrés sur les fiches-projets, selon la méthode d'arpentage. La réflexion a été poussée un cran plus loin pour le projet prioritaire du PCDR d'Etalle, à savoir l'aménagement du presbytère de Vance et du terrain adjacent en maison et espace multiservices. En effet, les membres de la CLDR du village concerné ont proposé des pistes d'aménagement concrètes et ont assuré les coordinations entre les diverses associations vançaises. Nous saluons cette participation particulièrement proactive.

5. Des projets cohérents et en partenariat avec les acteurs locaux

Etalle est une commune particulièrement dynamique. Des liens ont ainsi été noués entre l'ODR et les acteurs présents sur le territoire stabulois, notamment avec les associations vançaises pour l'aménagement du presbytère et du terrain adjacent en maison et espace multiservices, le réseau de voies lentes Adéo pour le projet de mobilité douce, la Roseraie (maison communautaire pour personnes âgées), la crèche et l'école du village de Sainte-Marie-sur-Semois pour la réflexion sur l'aménagement du cœur de village. C'était un souhait des membres de la CLDR de prendre en compte toutes les démarches locales qui contribuent au développement des villages de la commune.

9. Annexe

1. Les participants à l'ODR

Titre	Nom	Prénom	Village	Année de naissance	IC jeunes 2018	IC villageoises 2018	GT Thématiques	CLDR
Mlle	Abraham	Elise	Etalle	1998	x			
Mme	André	Marie	Etalle	1939		x		
M.	Antoine	Lucien	Villers-sur-Semois	1940		x		
M.	Audric	Masson	Fratin	2003	x			
M.	Balon		Buzenol	1962		x		
M.	Bechet	Charles	Etalle	1984		x		
M.	Bechet	Michel	Etalle	1954			x	x
M.	Berguet	Jean-Claude	Chantemelle	1962		x		
M.	Bernard	Abraham	Etalle	1967		x		
M.	Bertrand	Alain	Etalle	1961		x		
M.	Bilas	Bruno	Villers-sur-Semois	1961		x		
M.	Blanc	Emmanuel	Etalle	1970		x		
Mme	Blanc	Catherine	Etalle	1961		x		
M.	Blondelet	Joseph	Sainte-Marie	1946		x		
M.	Boleri	JM	Vance	1957		x		
Mme	Bourdrel	Nathalie	Sainte-Marie	1984		x		
M.	Bourdrel	Ludovic	Sainte-Marie	1980		x		
M.	Boussard	Roger	Sainte-Marie	1951		x	x	x
Mme	Boutet	Nathalie	Etalle	1974		x	x	x
Mme	Bovy	Marie-Claire	Buzenol			x		
Mme	Bovy	Liliane	Buzenol	1944		x		
M.	Brabant	Stan	Chantemelle	1968		x		
M.	Bresmal	Pascal	Vance	1966		x		
Mme	Bricot	Fabienne	Etalle	1973		x	x	x
Mme	Briel	Josiane	Etalle	1930		x		
Mlle	Burton	Marie-Sophie	Etalle	1994	x			
M.	Burton	Emelaure	Etalle	2000	x			
Mlle	Burton	Anne-Louise	Vance	1998	x			
M.	Burton	Gérard	Sainte-Marie	1953		x		

Mme	Capon	Chantal	Buzenol	1952		x		
M.	Cellier	Luc	Buzenol			x		
Mme	Chanteux	Jeanne-Françoise	6740	1961		x		
Mlle	Chevigné	Julie	Vance	1991	x			
Mme	Claude	Anne-Marie	Etalle	1950		x		
M.	Clément	Alexandre	Etalle	1991		x		
M.	Collignon	Joseph	Chantemelle	1946		x	x	x
Mme	Comblen	Julie	Etalle	1977		x	x	x
M.	Cornet	Christophe	670	1976		x		
M.	Coudron	Cédric	Fraton	1986		x		
M.	Cravatte	Sylvain	Chantemelle	1958		x		
M.	Créer	Valentin	Vance	1997	x			
Mlle	Daigmont	Mallaurie	Etalle	1997	x			
Mme	Dargenton		Buzenol	1964		x		
M.	Dasnoy	Joffrey	Etalle	1989		x		
M.	de Formanoir	Bernard	Fratin	1953		x		
Mme	de Formanoir	Bénédicte	Fratin	1959		x		
M.	Debaty	Adrien	Etalle	1996	x			
M.	Decolle	Paul	Chantemelle	1941		x		
M.	Degive	Maurice	Buzenol	1945		x		
M.	Demoulin	Maxime	Etalle	1997	x			
Mme	Deulesauer	Claudine	Etalle	1949		x		
M.	Deville	Stéphane	Etalle	1975		x		
Mme	Dodion	Claudia	Etalle	1982		x		
M.	Donners	Olivier	Sainte-Marie	1971		x		
Mme	Dury	Caroline	Vance	1982			x	x
Mme	Egon	Valérie	Sivry	1982			x	x
M.	Engelinus	Michel	Sainte-Marie	1966		x		
Mme	Evrard	Anita	Buzenol	1950		x		
M.	Fagny	Guy	Vance	1951		x		
M.	Falmagne	Jean-Luc	Etalle				x	x
M.	Farinelle	Simon	Villers-sur-Semois	1979		x		
M.	Felten	Michel	Villers-sur-Semois	1957		x		
M.	Felten	Jean-Marc	Villers-sur-Semois	1959		x		
M.	Felten	Sylvain	Villers-s-Semois	1989		x	x	x
M.	Ferreira	Christophe	Villers-sur-Semois	1978		x		
M.	Gauthier	Constant	Fratin	2002	x			
M.	Georges	Denis	Buzenol	1950		x		
Mme	Gerard	Maggy	Fratin	1969		x		
M.	Gérard	Xavier	Vance	1975		x		

M.	Gerkens	Jean-François	Vance	1979		x		
M.	Ghislain	Maxime	Fratin	1979		x		
M.	Gilson	Romain	Etalle	1994	x			
M.	Godard	Philippe	Etalle	1979		x		
M.	Godiscal	Thierry	Etalle	1962		x		
M.	Gondon	Georges					x	
Mme	Gornushkina	Olga	Etalle	1980		x		
M.	Guiot	Paul	Mortinsart	1939		x		
Mme	Guiot	Marie-Claire	Villers-sur-Semois	1937		x		
M.	Habet	Adrian	Etalle	1996	x			x
Mme	Hanus	Mélissa	Etalle	1992	x		x	x
Mlle	Hanus	Noëline	Etalle	1996	x			x
M.	Hanus	Paul	Etalle	1950		x		
M.	Hanus	Adrien	Etalle	1988		x		
M.	Hanus	Jean-Luc					x	
M.	Harvengt	Maxence	Vance	1997	x			
Mme	Haus	Francine	Vance	1946		x		
Mme	Henry	Nadia	Villers-sur-Semois	1942		x		
Mme	Iokeur	Melaine	Vance			x		
Mme	Jacques	Gisèle	Buzenol	1936		x		
M.	Jamotte	Bastien	Fratin	1998	x			
M.	Jaumain	Thierry	Ebly				x	
M.	Jeanmart	Pierre-Alexandre	Sainte-Marie	1990		x		
M.	Johnen	Jérôme	Vance		x			
Mlle	Johnen	Isabelle	Vance	1998	x			
M.	Johnen	Gérard	Vance	1966		x		
M.	Joie	Thierry					x	
M.	Kaiser	Marc Olivier	Sainte-Marie	1986		x		
Mme	Kaiser	Marie-Neige	Etalle	1990			x	x
Mme	Kaiser	Aurélie					x	
M.	Lafontaine	Georges	Vance	1956		x		
M.	Lambert	Antoine	Clémency	1995	x			
	Lambin	D.	Sainte-Marie	1953		x		
M.	Lamy	Simon	Fratin	1999	x			
Mme	Laperche	Madeleine		1962		x		
M.	Lapraille	Jean-Sébastien	Vance	1990	x			
M.	Laurent	Jean-Pol	Chantemelle	1951		x		
Mme	Laurent	Chantal	Vance	1950		x		
Mme	Lefort	Florence	Fratin	1972		x		
M.	Lemaire	Pierre	Etalle	1955		x	x	x
M.	Lemaire	Christian	Buzenol	1948		x	x	

M.	Lemaire	Aurélien	Villers-sur-Semois	1990		x	x	x
M.	Lenoir	Baptiste	Etalle	1999	x			
Mme	Lequeux	Alisée	Valansart	1994	x	x	x	x
M.	Lequeux	Françoise	Villers-s-Semois	1962		x	x	x
Mme	Libois	Laurence	Chantemelle	1969			x	x
Mme	Lindes	Ron	Chantemelle	1954		x		
M.	Lootvoet	Cédric	Sainte-Marie	1979		x		
M.	Magnette	Gérard	Sainte-Marie	1954		x		
Mme	Maillen	Angélique	Sainte-Marie	1976		x	x	x
M.	Maillen	Laurent					x	
M.	Marchal	Valérian	Gomery	1997	x			
M.	Marson	Philippe	Sainte-Marie	1960		x		
Mme	Martin	Justine	Sainte-Marie	1993		x		
Mme	Martin	Anne-Marie	Etalle	1958		x		
Mme	Mauny	Isabelle	Fratin	1962		x	x	x
M.	Melin	Tom	Vance	2000	x			
Mlle	Melin	Marion	Vance	1998	x			
M.	Mergaux	Jean-François	Buzenol	1963				x
M.	Meunier	Frédéric	Sainte-Marie	1962		x		
M.	Minet	Pierre	Vance	1974		x		
Mme	Motte	Bénédicte	Vance	1972		x		
M.	Mouton	André	Buzenol	1951		x		
	Muller	M.	Chantemelle	1936		x		
	Muller	J.	Chantemelle	1935		x		
M.	Muller	Florian	Sainte-Marie	1990		x		
Mme	Nepper	Irène	Etalle	1935		x		
Mme	Neuberg	Cécile	Vance	1983		x	x	x
M.	Neuville	Nicolas	Sainte-Marie	1986		x		
M.	Nicolas	Jacques	Villers-sur-Semois	1955		x		
M.	Nougarède	François					x	x
M	Nougaude	François	Sainte-Marie	1970		x		
M.	Octave	Michaël	Sainte-Marie	1974		x		
M.	Otoul	Bernard	Villers-sur-Semois	1951		x		
Mlle	Paygnard	Doriane	Etalle	1999	x			

M.	Pecheur	Philippe	Fratin	1967		x		
M.	Peiffer	Sébastien	Buzenol	1977			x	x
M.	Perleau	Marc	Vance	1953		x		
Mme	Petit	Renée	Buzenol	1950		x		
M.	Pirard	Michel	Chantemelle	1953		x	x	x
M.	Piron	Roger	Etalle	1941		x		
Mlle	Poncelet	Malika	Etalle	1991	x			
M.	Poncin	André	Sainte-Marie	1965		x		
M.	Postal	Thierry	Sainte-Marie	1963		x	x	x
Mme	Postal	Marianne	Sainte-Marie-sur-Semois	1960		x		
M.	Quoirin	Nicolas	Villers-sur-Semois	1996	x			
M.	Rausch	Amaury	Vance	1978		x		
Mme	Reciputi	Cécile	Sainte-Marie	1982		x		
M.	Reginster	Marcel	Sainte-Marie	1961		x		
M.	Remiche	Gérôme	Vance	1994	x			
Mme	Remience	Anne	Etalle	1962		x		
Mme	Renauld	Marie	Mortinsart	1989			x	x
M.	Renault	Alain	Sainte-Marie	1966		x		
Mme	Robinet	Marie-Thérèse	Etalle	1948		x		x
M.	Ronkart	Tom	Vance	1999	x			
M.	Rossignon	Noël	Villers-sur-Semois	1955		x		
M.	Rossignon	Eric	Vance	1960		x		
Mlle	Roussel	Lisa-Marie	Etalle	1998	x			
M.	Sauté	Pierre	Lacuisine		x			
M.	Schaucifer	Tom	Fratin	2002	x			
Mme	Schortgen	Véronique	Etalle	1959				x
M.	Servais	Jean-Marc	Sainte-Marie-sur-Semois	1958		x	x	x
M.	Simon	José	Etalle	1944		x		
Mme	Sosson	Ginette	Villers-sur-Semois	1934		x		
Mme	Tasiaux	Danielle	Mortinsart	1978		x		
Mme	Theismann	Christelle	Vance	1971		x		
M.	Thiry	Cédric	Mortinsart	1981		x		
Mme	Thiry	Geneviève	Mortinsart	1959		x		
M.	Thiry	Daniel	Sainte-Marie-sur-Semois	1948		x		
M.	Thiry	Henri	Mortinsart				x	x

M.	Tholl	Mathias	Etalle	1998	x			
M.	Thomas	Jean-François	Etalle	1971		x		x
M.	Tillière	Bruno	Buzenol	1953		x		
M.	Tönnnes	Heinrich	Chantemelle	1948		x		
Mme	Van Buggenhout	Lieve					x	x
M.	Van Engelgem	Marc	Fratin	1972		x		
Mme	Vandekerkove	Isaline	Etalle	1994			x	x
Mme	Vandenbussche	Alice	Sainte-Marie	1988		x		
Mlle	Vandenhende	Manon	Etalle	1999	x			
Mme	Verlaine	Cindy	Villers-s-Semois	1983		x	x	x
Mme	Vray	Sarah	Fratin	1988		x		
M.	Vuylsteke	Denis	Fratin	1964		x		
M.	Warzee	Pierre	Vance	1949		x	x	x
Mme	Zeippen	Evelyne	Fratin	1970		x		